ASSJ Badminton

RÈGLEMENT INTERNE

Saison 2023/2024

Vous trouverez toutes les infos sur la vie du club : résultats, convocations aux tournois, et bien plus encore sur le site :
http://www.assj-badminton.fr

Vous pouvez aussi envoyer des messages à l'adresse mél :
assjbadminton@free.fr

<u>Préambule</u> : Toute adhésion à l'ASSJ Badminton suppose l'acceptation, sans réserve, des statuts, des règles de fonctionnement et le respect de celles-ci.

●**Comité Directeur** est présidé par madame Jennifer GIROUX. La composition du comité directeur est consultable sur notre site internet.

INSCRIPTION

- **<u>PERIODE D'ESSAI</u>**

Chaque nouveau joueur peut participer à deux séances d'essais sans prendre d'engagement. A partir de la troisième séance, il devra fournir le dossier d'adhésion complet sous peine de se voir refuser l'accès aux installations.

- **<u>TARIFS</u>**

Le prix de la licence **Senior** pour la saison **2023/2024** est de **95€** et 85€ pour les **Juniors (nés entre 2006 et 2007**), un étudiant ou apprenti**, 55€** étant reversée au CODEP87, à la Ligue et la Fédération Française de Badminton.

Le prix de la licence **Jeune** pour la saison **2023/2024** est de **83 euros** pour les enfants nés entre 2013 et 2008 (Benjamin 1 à Cadet 2),

Pour les enfants nés entre 2014 et 2018 **(Minibad et Poussins)**, le tarif est de **65 euros**.

Une réduction de 10€ sera consentie sur la troisième licence pour un même foyer.

Les Tickets CAF, Coupons-sport, Chèques-vacances et bons de réduction Hyper U sont acceptés, ainsi que 5% de remise aux possesseurs de la carte COOP Atlantique sur une licence.
Tous ces avantages sont cumulables.

L'ASSJ Badminton accepte la présence aux entraînements de **joueurs *licenciés dans d'autres clubs de Badminton***. Ceux-ci devront laisser la place sur les terrains aux joueurs de l'ASSJ dans le cas où il y aurait un grand nombre de joueurs présents aux entraînements et apporter leurs propres volants.

- **<u>DOCUMENTS NÉCESSAIRES A L'INSCRIPTION :</u>**

SEUL UN DOSSIER COMPLET SERA PRIS EN COMPTE POUR LA DEMANDE DE LICENCE.
Ce dossier devra être remis au responsable des licences (Nicolas Viers) le plus rapidement possible :

- Fiche de renseignements et d'acceptation du règlement remplie et signée,
- Certificat médical obligatoire portant la mention de « **Certificat médical de non contre-indication », si l'ancien date de plus de 3ans.** Sinon **le questionnaire de santé FFBaD** dûment rempli et signé.
- Formulaire de prise de licence de la FFBaD
- Un chèque de règlement établi à l'ordre de «***ASSJ Badminton***».

Les formulaires médicaux nécessaires pour la demande de licence sont fournis avec ce règlement. Ils sont aussi disponibles sur le **site Internet** de l'ASSJ[1]

<u>ATTENTION LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE POUR LES JEUNES</u>

25 licenciés, Benjamins à Cadets sur le créneau du mercredi

[1] http://www.assj-badminton.fr

25 licenciés, Minibad et Poussins sur le créneau du vendredi

Le comité directeur se réserve le droit de refuser des inscriptions en fonction de ses statuts et des critères établis en début de saison.

ENTRAÎNEMENTS

- **SÉANCES JUNIORS ET ADULTES**

Les séances auront lieu au gymnase Pierre DUPUY, rue Léo Lagrange à SAINT-JUNIEN (près de la piscine municipale) :

- lundi de 19h à 22h,
- jeudi de 19h à 22h,

- **SEANCES JEUNES (MINIBAD -CADETS)**

Les séances auront lieu au gymnase Pierre DUPUY, rue Léo Lagrange à SAINT-JUNIEN (près de la piscine municipale) :

- mercredi de 18h à 20h (Benjamins à Cadets) enfants nés entre 2013 à 2008.
- vendredi de 18h à 19h30 (Minibad et Poussins) enfants nés entre 2018 à 2014.
- Pendant les vacances scolaires, il n'y a pas d'entraînement encadré mais les enfants peuvent venir jouer sous la responsabilité de leurs parents pendant les entraînements adultes.

Les membres du bureau sont bénévoles et s'efforcent d'honorer leurs engagements (notamment l'ouverture du gymnase pour les entraînements), mais ils sont tributaires de leur vie personnelle, familiale et professionnelle.

NB: Dans le cas où une ou plusieurs équipes de l'ASSJ Badminton seraient engagées en championnat départemental, les rencontres effectuées au cours de l'année contre les autres clubs se feraient en semaine (lundi ou mercredi) pendant les créneaux d'entraînement. Deux terrains seraient alors utilisés, les autres restants disponibles pour les licenciés du club. Les dates de ces rencontres seront affichées sur le groupe Facebook.

- **MATÉRIEL**

Les volants plastiques et plumes sont fournis pour les entraînements.
Les licenciés JEUNES et ADULTES devront acheter leurs propres volants pour les compétitions privées. Ils pourront les acheter au club moyennant une contribution de 15€, le comité directeur se réserve le droit de limiter un nombre de tubes acheté sur la saison. Le club continuera à les prendre en charge intégralement pour les entraînements et les interclubs.

Le club offrira aux jeunes compétiteurs un tube de volants pour la saison.

Ils représentent un coût important[2] dans le budget du club, il est demandé aux joueurs d'en prendre particulièrement soin. Les joueurs se doivent aussi de respecter le matériel mis à leur disposition.
L'installation et le rangement des poteaux et filets, l'extinction des lumières (vestiaires et salle) sont assurés par les licenciés présents aux séances.

[2] Une boîte de 12 volants plumes coûte environ 20€

COMPÉTITIONS

- **INSCRIPTION**

Pour les tournois individuels chaque joueur devra faire sa propre inscription via BADNET ou EBAD, pour les enfants participant au CJ,TEJ,TRJ et CRJ les inscriptions se font UNIQUEMENT sur le site internet du club (Rubrique « Tournois »).

Pour participer à la compétition, il suffit de s'inscrire avant la date limite indiquée.
Il ne sera fait aucune vérification des classements et des séries d'inscriptions, soyez donc attentifs et précis lors de votre inscription.

Les convocations sont envoyées par les organisateurs de la compétition au responsable des compétitions de l'ASSJ Badminton quelques jours avant.

C'est au joueur de consulter le site Internet[3]. Rubrique « Tournois » pour connaître son horaire de convocation.

- **COÛT DE L'INSCRIPTION**

Juniors – Seniors - Vétérans :

Le club prend en charge les frais d'inscription aux tournois Seniors et Vétérans dans la limite d'une enveloppe de 150 euros par compétiteur pour la saison sportive.
Le remboursement des frais d'inscription avancés par le joueur s'effectuera en fin de saison après transmission de la « fiche de remboursement des tournois » dûment complétée par le joueur.
Tous les frais annexes (buvette, repas, hébergement, petit déjeuner, frais de route) sont entièrement à la charge du joueur.

Nota Bene : L'inscription aux tournois organisés par le club s'impute sur l'enveloppe de 150 euros. Le Comité Directeur accordera des dérogations à condition que le joueur participe au bon déroulement du tournoi (buvette, table de marque, accueil …). Cela implique d'être bénévole tout au long du tournoi.
Lors de l'organisation de ses propres tournois on limitera un tableau par licencié du club si le nombre maximum d'inscriptions est atteint.

Minibad à Cadets :

Le club prend en charge les frais d'inscription aux Circuits Jeunes, Tournois Élite Jeunes, Championnat Régional Jeunes, Trophée Régionale Jeunes et les stages du Comité Départemental de la Haute Vienne pendant les vacances scolaires.

- **INTERCLUBS**

La participation aux Interclubs est facultative. Elle est ouverte à tous les licenciés du club. En fonction des objectifs fixés par le Comité Directeur pour chacune des équipes, le responsable Interclubs constitue les équipes en accord avec les capitaines. Tout joueur s'inscrivant dans une équipe doit respecter l'esprit de ces rencontres et contribuer à la bonne entente du groupe. Ceci implique :

- de faire des efforts pour être disponible le jour des matchs.
- d'encourager son équipe.
- de ne pas nuire à l'image du club par son comportement.
- respecter les règlements du comité départemental 87 et de la ligue Nouvelle Aquitaine.

[3] http://www.assj-badminton.fr

- **FORFAIT A UNE COMPÉTITION**

Tout forfait après la date de fin des inscriptions doit être justifié par un certificat médical auprès de la Ligue Nouvelle-Aquitaine sous peine de sanction de celle-ci. Dans le cas contraire la totalité des frais d'engagement devront être remboursés au club par le joueur.

- **TRANSPORT**

ADULTES :
Le transport sur les lieux de compétitions est laissé à la responsabilité et à la charge financière de chaque licencié.
JEUNES :
Les dirigeants et encadrants ne sont pas tenus d'assurer le transport des jeunes vers les lieux de compétition. Ils s'efforceront cependant de les organiser, en comptant sur la présence des parents, à tour de rôle, selon leurs disponibilités.

OBLIGATIONS DES PARENTS

Les parents doivent s'assurer de la présence d'un responsable en début de séance et sont invités à récupérer leurs enfants dans le gymnase en fin de séance.
La sécurité de l'enfant dépend de la stricte observation de ces règles.
Pour tout enfant venant seul à une séance d'entraînement ou repartant seul, les familles auront soin d'en informer les responsables des séances par écrit, que cela soit régulier ou ponctuel.
Il est évident que la responsabilité du club et de ses dirigeants ne peut être effective que dans l'enceinte du gymnase.
ABSENCE : Les parents doivent avertir les responsables de l'absence de leur enfant mineur préalablement à chaque séance de badminton, sauf cas de force majeure.

SANCTION

Tout mauvais comportement d'un licencié pourra être passible d'une sanction prise sur décision du comité directeur.

ASSURANCE

Les licenciés sont couverts automatiquement au titre des garanties de base « accident corporel » du contrat FFBAD. Pour bénéficier d'une extension de la garantie de base au travers d'options complémentaires, il conviendra de se reporter à la notice d'information disponible sur le site internet de la FFBAD.

PARTENARIAT

L'ASSJ Bad à un partenariat sportif permettant aux licenciés du club d'avoir des tarifs préférentiels sur le textile et matériel de badminton.

- **LARDESPORTS :**

De nombreuses réductions sont proposées. Voir avec les membres du bureau pour avoir plus d'informations (code de réduction).
Visitez le site : www.lardesports.com

ASSJ Badminton: Fiche de renseignements

(à remplir et joindre avec les documents d'inscription)

Nom : _____ Prénom :_____

Date de naissance : _____

Adresse postale: _____

_____

Adresse Mail : _____

L'adresse mail sera utilisée pour vous envoyer des messages informatifs sur la vie du club et ne sera pas divulguée (merci d'écrire en lettre majuscule)

Numéro de téléphone : _____

Interclubs :

Les interclubs sont une compétition par équipe représentant le club, les rencontres se déroulent les week-ends ou les soirs d'entraînement suivant la division.

□ En cochant cette case, je déclare être intéressé(e) pour participer aux interclubs.

□ Jeunes □ Seniors □ Vétérans (+ de 40 ans) □ Féminins

□ En cochant cette case, je déclare être intéressé(e) pour être remplaçant(e) aux interclubs (être appeler dans une équipe en cas de manque de joueur(s)).

□ Jeunes □ Seniors □ Vétérans (+ de 40 ans) □ Féminins

Droit à l'image :

□ Autorise le club ASSJ Badminton à prendre des photos de moi-même pouvant être éventuellement publiées sur le site internet ou page Facebook du Club.

□Refuse que le club ASSJ Badminton me prenne en photo.

Mode de règlement :

□ chèque :_____€ □ espèces : _____€ □ chèques vacances ANCV : _____€

□ coupons CAF : _____€ □ coupons sport : _____€ □ coupons Hyper U : _____€

Désirez-vous un justificatif de paiement (transmis par mail) : □ oui □ non

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement interne jeunes et adultes pour la saison **2023/2024** et m'engage à le respecter.

A _____, le _____

(Signature précédée de la mention «**lu et approuvé** »)